



JO 2024 : Le Conseil de Paris apporte son soutien à la candidature de Paris

Le Conseil de Paris a adopté lundi, à une très grande majorité, le vœu proposé par Anne Hidalgo, en faveur de l'engagement de Paris dans une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Anne Hidalgo a proposé lundi au Conseil de Paris d'adopter un vœu en faveur de l'engagement de Paris dans une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Cette démarche a obtenu le soutien des élus parisiens, dans leur très grande majorité.

« L'idéal olympique, l'idéal des grands événements, nous les portons tous. J'aime les Jeux Olympiques, j'aime la compétition, j'aime le sport », a réaffirmé Anne Hidalgo en ouverture des débats. « Pour que la candidature de Paris aux Jeux 2024 soit gagnante, il est indispensable d'avancer pas à pas, sans céder à la pression médiatique, et en veillant à ce que les forces vives d'une société fassent émerger un projet commun et convergent vers lui. C'est ce que nous avons fait en laissant l'initiative au mouvement sportif, qui est l'alfa et l'oméga de toute candidature crédible », a-t-elle rappelé.

Un rapport « solide et sérieux » porté par Bernard Lapasset

« Nous avons donné aux sportifs du temps pour réfléchir, consulter, analyser les causes de nos précédents échecs et envisager les moyens d'un succès à venir », a-t-elle souligné. Cet important travail d'étude et de concertation, a abouti à un rapport du monde sportif, remis le 12 février dernier par Bernard Lapasset, Président du CFSI, et Denis Masegla, Président du CNOSF, à Anne Hidalgo. Un document salué comme « solide et sérieux » par la Maire de Paris.

« Leurs conclusions ont été claires, aussi bien sur l'opportunité d'une candidature que sur le sens que l'on devait lui donner et les modalités selon lesquelles elle devait s'écrire », a témoigné lundi Anne Hidalgo. Ces dernières semaines, la Maire de Paris a aussi associé à la réflexion les élus de Paris et de la Métropole, ainsi que le monde économique. Pour la première fois, les Conseils d'arrondissements ont été appelés à débattre et à se prononcer sur cette candidature.

Le Conseil de Paris uni aux côtés du monde sportif

Lundi, à l'issue d'un débat serein et constructif, le Conseil de Paris a donc accepté de « franchir une nouvelle étape ». « Je remercie les élus pour leur unité. Cette unité doit rester présente à chaque étape de la longue aventure d'une candidature. Dans ce même esprit, les Parisiens seront consultés et pourront pleinement s'impliquer à partir de 2016 », a souligné la Maire de Paris, lors d'un point presse auquel participait également Jean-François Lamour, conseiller de Paris et ancien ministre des Sports.

« Nous avons toute confiance en le monde sportif pour qu'il inscrive dans les prochains mois notre ville dans cette grande aventure humaine et que cette candidature soit gagnante », a poursuivi Anne Hidalgo, aux côtés d'Emmanuelle Assmann, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, et de Tony Estanguet, membre du Comité International Olympique.

Une candidature qui rejoint un projet de territoire

Il s'agit de construire une candidature « qui ressemble à notre société et qui ressemble à notre territoire », a ajouté Anne Hidalgo. « Les jeux sont un moyen d'aller plus vite et plus loin dans tous les domaines où nos concitoyens souhaitent des avancées concrètes. L'héritage qu'ils laisseront va bien au-delà des horizons sportif et médiatique. Il concerne l'urbanisme, l'écologie, l'éducation, l'habitat. En un mot, il concerne le visage de notre ville », a-t-elle détaillé.

A ce titre, la dimension métropolitaine sera « assumée et revendiquée ». « Les jeux olympiques seront pensés comme un formidable moyen de souder Paris et les départements qui l'entourent, pour réduire les fractures économiques, sociales et culturelles qui font par exemple de Paris et de la Seine Saint Denis des territoires à la fois si proches et si lointains », a-t-elle estimé.

Le monde sportif tiendra mercredi, en présence de la Maire de Paris, la première réunion de l'Association d'étude Ambition Olympique et Paralympique. Cette association poursuivra jusqu'à l'été le travail d'élaboration du dossier de candidature, qui sera remis d'ici septembre au CIO.

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr